



Fiche réponse

“ Hors Classe Certifiés ” 2015

A retourner au plus tôt à :
SIAES - Jean-Baptiste Verneuil
6 Rue Maréchal Fayolle 13004 MARSEILLE
ou à envoyer par courrier électronique à
jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr

Indiquez ci-dessous les coordonnées où vous joindre pour vous prévenir du résultat à l'issue de la commission.
N'hésitez pas à joindre un courrier pour porter à notre connaissance des informations complémentaires sur votre carrière.

Discipline :

NOM (en majuscules svp) :

Prénom :

Adresse personnelle :

.....

.....

Commune : **Code postal** :

N° téléphone fixe :

N° téléphone portable :

Adresse mail :@.....

Pour avoir plus d'informations sur le SIAES - FAEN :

- vous pouvez consulter notre site Internet : **WWW.siaes.com**
- vous pouvez contacter nos responsables par téléphone ou par mail
- nous pouvons vous adresser, dès réception de cette fiche réponse, des publications récentes qui vous permettront de mieux nous connaître.

☐ Adhérent(e) au S.I.A.E.S. - FAEN

☐ Non adhérent(e) au S.I.A.E.S. - FAEN

Signature :



Syndicat Indépendant Académique de l'Enseignement Secondaire Aix-Marseille



Bulletin d'adhésion

☐ Madame ☐ Monsieur

Bulletin d'adhésion également téléchargeable sur <http://www.siaes.com>
ou envoyé sur simple demande.

NOM (en majuscules) : Nom de jeune fille :

Prénom :

Date de naissance :/...../..... Situation familiale : Enfants :

ADRESSE :

Commune : Code postal :

Tél. fixe : Tél. portable :

Courriel :@.....

Le courriel est important pour recevoir les publications et communiqués du **S.I.A.E.S.**

Discipline :

Corps : ☐ Classe normale ☐ Hors classe Échelon :

☐ POSTE FIXE Établissement :

Commune :

☐ TZR Zone de remplacement :

Établissement de rattachement :

Affectation à l'année :

☐ Retraité(e) ☐ Stagiaire ☐ Autre situation

Cotisation de euros, réglée le/...../..... par ☐ chèque bancaire ☐ CCP

Signature :

Libeller le chèque à l'ordre du **S.I.A.E.S.** CCP 12 999 99 G
et l'adresser, avec cette fiche, à la trésorière :
Virginie VERNEUIL 6 Rue Maréchal Fayolle 13004 Marseille

*N'hésitez pas à joindre un courrier, si nécessaire,
pour tout renseignement, information, aide...*

Il n'est jamais trop tard pour adhérer au **SIAES!**

La cotisation court sur 365 jours.

En réglant votre cotisation en Juin 2015,
vous serez adhérent(e) jusqu'en Juin 2016.

Cotisations 2015 / 2016	Classe normale		Hors classe
	1 ^{er} au 6 ^{ème} échelon	7 ^{ème} au 11 ^{ème} échelon	
Chaires supérieures	112 €		
Agrégés	84 €	108 €	112 €
Certifiés, PLP, Prof. et CE d'EPS, CPE, PEGC, AE	72 €	95 €	99 €
STAGIAIRES : 35 € RETRAITÉS : 32 €			
MA - Contractuels : 48 € Vacataires, Ass éduc/péda : 32 €			

Tarif couple : Remise de 50% sur la cotisation la plus basse.

Mi-temps : 3/4 de la cotisation.

Possibilité de paiement fractionné :

Envoyer 2 chèques ensemble, date d'encaissement souhaitée inscrite au verso (voire exceptionnellement 3, 4 ou 5 chèques en cas de difficultés financières).

Impôts : Crédit d'impôt de 66 % du montant de la cotisation (déduction ou crédit si non imposable).
Reçu fiscal établi dès l'adhésion enregistrée.

LE CRÉDIT D'IMPÔT POUR L'ANNÉE 2015 EST DE 66 % :

une cotisation de 32,00 € ne vous coûte réellement que 10,88 €
une cotisation de 35,00 € ne vous coûte réellement que 11,90 €
une cotisation de 48,00 € ne vous coûte réellement que 16,32 €
une cotisation de 72,00 € ne vous coûte réellement que 24,48 €
une cotisation de 84,00 € ne vous coûte réellement que 28,56 €

une cotisation de 95,00 € ne vous coûte réellement que 32,30 €
une cotisation de 99,00 € ne vous coûte réellement que 33,66 €
une cotisation de 108,00 € ne vous coûte réellement que 36,72 €
une cotisation de 112,00 € ne vous coûte réellement que 38,08 €

À comparer avec ce que vous demandent les autres syndicats !!!

La cotisation ouvre droit aux services du **SIAES** (deuxième syndicat de l'académie), du **SIES** (syndicat national) et de la **FAEN** (fédération nationale), à l'envoi des « *Courriers du S.I.A.E.S.* » et « *Lettres du SIAES* », régulièrement publiés et aux numéros spéciaux (« *Spécial Mutation* », guide TZR, EPS, ...).

Le **SIAES - SIES / FAEN** se veut enfin un syndicat **PROCHE** des personnels, à leur écoute et à leur disposition, à tout moment (nous communiquons nos numéros personnels aux adhérents), 7 jours sur 7 (y compris durant les vacances), de 8h00 à 20h00, par téléphone et, en permanence, par mail.